
SIECLE

La demande en ligne de bourse de lycée

**Guide pour l'accompagnement
des parents**

Août 2020

Diffusion nationale

Table des matières

Les informations essentielles	3
1.1 L'objet du service	3
1.2 Le périmètre	3
1.3 Le calendrier	3
2 La demande de bourse de lycée par les parents	4
2.1 La connexion	4
2.2 La mise à jour de la fiche de renseignements	6
2.3 Le choix « je télécharge » un dossier papier	6
2.4 Le choix « je fais ma demande en ligne »	6
2.5 Récapitulatif des données fiscales du concubin	8
2.6 Récapitulatif de la demande	11
2.7 Accusé de réception et estimation du droit à bourse	12

Les informations essentielles

1.1 L'objet du service

Bourse de lycée permet **via internet** dans **Scolarité services**, au **représentant légal** d'un élève :

- de faire sa demande de bourse pour un enfant scolarisé en lycée public ou en EREA,
- de fournir directement les données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives
- de mettre à jour la **fiche de renseignements administrative**, pour l'élève et lui-même,
- de connaître dès le dépôt de la demande le montant de la bourse qu'il est susceptible de toucher,
- de suivre l'avancement de son dossier.

1.2 Le périmètre

La demande en ligne de bourse de lycée s'adresse aux élèves de lycée public et d'EREA à la rentrée 2020. Elle est également accessible aux responsables d'élèves de lycée public ou d'EREA non boursiers de lycée en 2019-2020 et qui souhaitent présenter une demande pour 2020-2021.

De nouveaux publics pourront faire leur demande en ligne à compter de cette année :

- Les élèves relevant de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) **sans dossier de bourse** de lycée l'année antérieure ;
- Les élèves arrivant en 3^{ème} prépa métiers au lycée à la rentrée scolaire ;
- Les élèves redoublants de deuxième année de CAP en deux ans ou de terminale **non boursiers** l'année précédente ;
- Les élèves revenant en formation initiale (une fiche spécifique sera fournie par le lycée d'accueil).

1.3 Le calendrier

Les dates de campagne sont définies nationalement et gérées par le téléservice.

- En 2020, la date de début de campagne est fixée au 1^{er} septembre 2020.
- La date de fin de campagne est fixée au 15 octobre 2020 à minuit. Après cette date, les parents d'élèves ne pourront plus accéder à la saisie d'une demande en ligne.

Dans **Administration téléservices**, le service est **ouvert** pour tous les établissements publics. Dans ce module vous pouvez ajouter un message d'accueil annonçant la période de la campagne de bourse de lycée de la rentrée.

2 La demande de bourse de lycée par les parents

Pour faire la demande de bourse en ligne, le représentant légal de l'élève doit se connecter avec les identifiants Education nationale fournis par l'établissement. Seul un compte responsable permet l'accès au service en ligne de demande de bourse.

2.1 La connexion

Dans la mesure où la demande de bourse de lycée peut être présentée par tout responsable de l'élève qui en assume la charge effective, chacun des **représentants légaux** de l'élève peut présenter une demande, mais une seule pourra être retenue. Une personne en charge de l'élève mais non représentant légal ne peut formuler une demande en ligne.

Article D. 531-6 du code de l'éducation : Il ne peut être déposé qu'une seule demande de bourse par élève.

Le parent peut choisir :

- 1 Soit de se connecter avec le compte Éducation nationale (ATEN) fourni par l'établissement (saisie identifiant et mot de passe) ou avec le compte EduConnect si votre établissement expérimente Educonnect. **Rappel : la connexion par le compte ATEN se fait au moyen d'un compte responsable, et non élève.**
- 2 Soit de se connecter avec France Connect
France Connect permet de se faire reconnaître par un fournisseur d'identité que choisit le parent, soit Impots.gouv, soit La Poste, soit Assurance maladie, soit Mobile Connect, soit Msa et faciliter ainsi l'échange d'informations entre administrations pendant la durée de connexion.

Utiliser les guides de connexion disponibles sur le portail pléiade.

Après avoir procédé à cette identification en saisissant par exemple son identifiant pour Impots.gouv, il devra saisir les nom et prénom de son enfant, sa date de naissance et choisir l'établissement qu'il fréquente.

SCOLARITÉ SERVICES
Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale
Aide pour la première connexion des parents

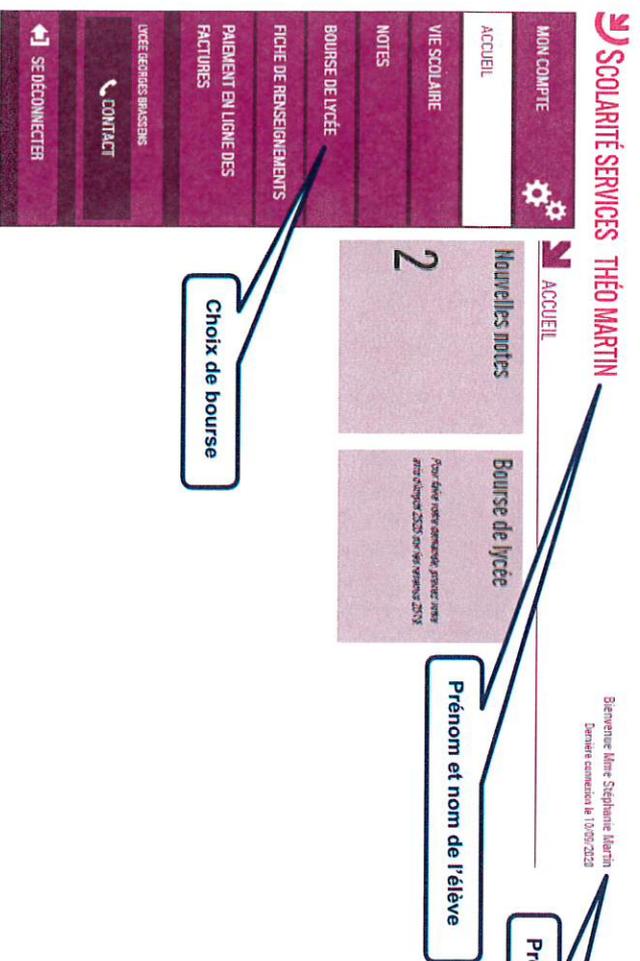
1 Je me connecte avec mon compte ATEN
votre identifiant
Saisissez un identifiant
votre mot de passe
Saisissez un mot de passe

VALIDER

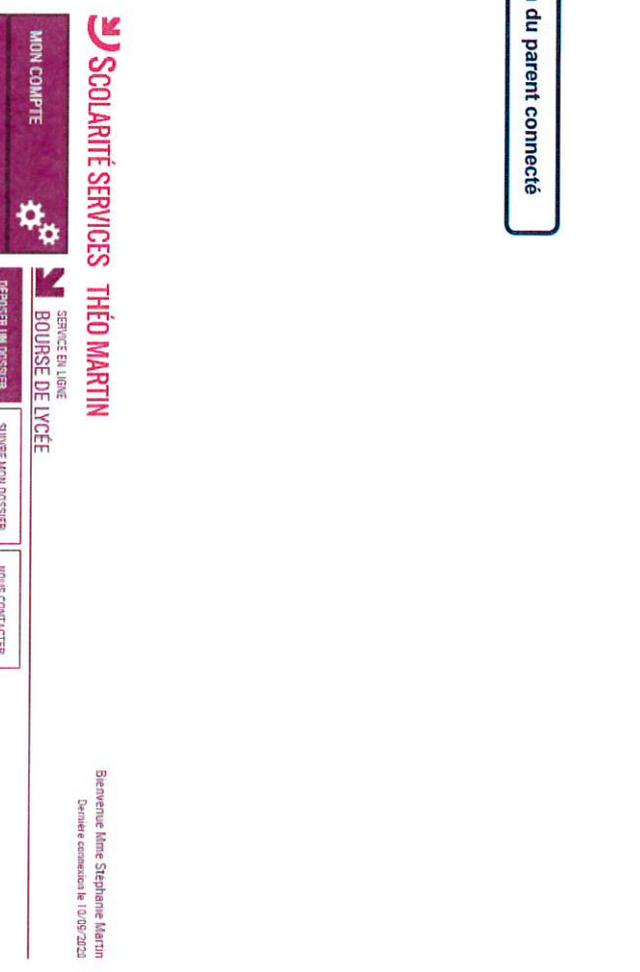
identifiant oublié? →
mot de passe oublié? →

2 Je me connecte avec FranceConnect
S'identifier avec FranceConnect
Ouvrez ce que FranceConnect?

Après la connexion, choisir **Bourse de lycée** parmi les services proposés à gauche de l'écran



- L'écran suivant permet au parent :
- De signaler les modifications éventuelles de ces informations par l'accès à la Fiche de renseignements
 - De faire sa demande de bourse en ligne



2.2 La mise à jour de la fiche de renseignements

Dès la connexion au téléservice Bourse de Lycée, le parent visualise, et modifie si nécessaire, **une partie des données administratives de son enfant et les siennes.**

Remarque : les informations modifiées seront immédiatement intégrées à la demande de bourse. Par contre, l'établissement devra les valider pour leur intégration dans Base élèves.

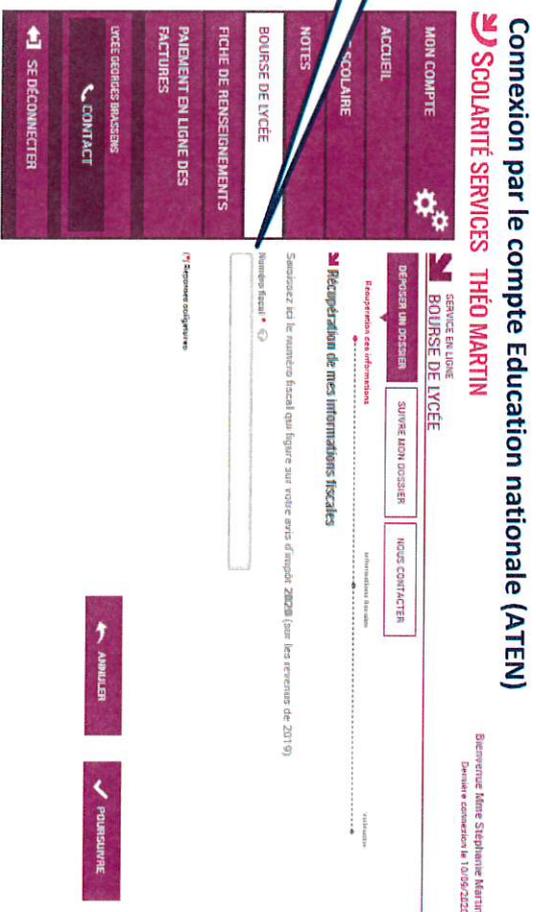
2.3 Le choix « je télécharge » un dossier papier

Ce choix permet au parent d'éditer le dossier papier avec les renseignements concernant son enfant et lui-même déjà remplis.

Il devra joindre son avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019 et déposer le tout au secrétariat de l'établissement.

2.4 Le choix « je fais ma demande en ligne »

Deux écrans selon que le parent s'est connecté par France Connect ou directement avec son compte Education nationale



MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

BOURSE DE LYCÉE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

MOVEMENT EN LIGNE DES

LYCEE GERGES BRASS...

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE

BOURSE DE LYCÉE

DEROSER UN DOSSIER

SUIVRE MON DOSSIER

NOUS CONTACTER

Requerir ces informations

Mes informations fiscales

Nous venons de recueillir ces informations fiscales sur votre avis d'impt 2020. Merci de renseigner les informations complémentaires avant de poursuivre.

Declarant e : **Stephanie Martin**

Avis d'impt **2020** sur les revenus de **2019**.

Montre revenu fiscal de référence **11800 €**

Montre avis d'impt 2020 indique un défaut d'année antérieures **Non**

Montre situation familiale **Divorcé-e**

Montre situation déclarée de parent isolé **Non**

Montre nombre d'enfants à votre charge :

- Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive **2**
- Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée **1**
- Enfants majeurs célibataires **0**

Montre **Montre-vous en concubinage ?**

Reponse obligatoire

Oui

Non

POURSUIVRE

Les informations récupérées auprès de la DGFIP apparaissent à l'écran, une seule question est à renseigner si le parent n'est ni marié, ni pacsé. Pour préciser s'il vit en concubinage.

2.5 Récapitulatif des données fiscales du concubin

Dans cette situation, le parent devra renseigner le numéro fiscal du concubin ainsi que ses nom et prénom.

SCOLARITÉ SERVICES THÉO MARTIN

Bienvenue Mme Stéphanie Martin
Dernière connexion le 10/09/2009

MON COMPTE
ACCEUIL
VIE SCOLAIRE
NOTES
BOURSE DE LYCÉE
FICHE DE RENSEIGNEMENTS
PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES
LYCÉE GÉORGES BRASSENS
CONTACT
SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE
BOURSE DE LYCÉE

DERNIER UN DOSSIER
SUIVRE MON DOSSIER
INDIS CONTACTER

Récapituler les informations fiscales de mon ma concubin e

Indiquez ici le numéro fiscal qui figure sur l'avis d'impôt 2009 (sur les revenus de 2009 de votre concubin e ainsi que son nom et son prénom).

Reconstitution des informations

Informations fiscales

Validation

Nombre fiscal

Nom

Prénom

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche - Services Scolarité Lycée

20/3/10

Appuyez sur la touche

ANNULER

VALIDER

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

BOURSE DE LYCÉE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES

LYCÉE GÉRÉS PAR SESSEUS

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE

BOURSE DE LYCÉE

DERNIER UN DOSSIER

SUIVRE MON DOSSIER

NOUS CONTACTER

Réponse en 15 minutes

Les informations fiscales de mon ma concubine

Nous venons de recueillir ces informations sur l'avis d'impôt 2020 de votre concubine.

Déclarant e*1 : **Françoise Durand**

Année d'impôt **2020** sur les revenus de **2019** et votre concubin e :

Son revenu fiscal de référence : **14000 €**

Son avis d'impôt 2020 indique un effort d'impôts antérieurs : **Non**

Si antérieur familiale : **Unimort e**

Situation déclarative de parent isolé : **Non**

Nombre d'enfants à sa charge :

Enfant mineur ou handicapé en résidence exclusive : **1**

Enfant mineur ou handicapé en résidence alternée : **0**

Enfant majeur étudiant : **0**

ANNULER

POUR SUIVRE

Toutes les données affichées ont été récupérées auprès des services fiscaux.

Si les revenus ne permettent pas d'attribuer une bourse le parent est informé du dépassement de plafond de ses revenus.

SE SERVICE EN LIGNE
BOURSE DE LYCÉE

DÉPOSER UN DOSSIER SUIVRE MON DOSSIER NOUS CONTACTER

Préparation des informations Informations finalisées

Avertissement

Vous revenez désormais le portail permettant l'obtention d'une bourse. Vous n'avez pas droit à la bourse.
Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)

Si vous souhaitez recevoir une notification de refus, cochez la case ci-dessous, puis cliquez sur le bouton "Poursuivre".

Je souhaite recevoir une notification de refus de bourse de lycée.

Abandonner Poursuivre

Contactez la case de confirmation

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - [accueil](#) - [mentions légales](#) - [aide](#)

20/3/10

Un message apparaît pour lui proposer de maintenir sa demande et recevoir une notification de refus.

2.6 Récapitulatif de la demande



SCOLARITÉ SERVICES THéo MARTIN

Bienvenue Mme Stéphanie Martin
Dernière connexion le 10/09/2020

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

BOURSE DE LYCÉE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES

LYCÉE GEORGES BRASSEUS

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE

BOURSE DE LYCÉE

DÉPOSER UN DOSSIER | **SUIVRE MON DOSSIER** | **NOUS CONTACTER**

Récapitulatif des informations

Informations familiales

Récapitulatif de ma demande

Si ces informations sont exactes, validez votre demande, sinon cliquez sur le bouton Annuler.

Bourse demandée pour : **Théo Martin** - **09/07/2004**

Aide d'impôt 2020 sur les revenus de 2019 :

Declarant e/s	Vous	Votre conjoint e
Revenu fiscal de référence	Stéphanie Martin 11800 € Non	Pierre Durand 14000 € Non
Déficit d'amortis amortisseurs mentionné sur l'avis d'impôt	Non	Non
Situation familiale	Divorcé-e Non	Divorcé-e Non
Situation déclarée de parent isolé	Non	Non
Nombre d'enfants à charge :		
Enfants mineurs ou handicapés en résidence principale	2	1
Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée	1	1
Enfants majeurs scolarisés	0	0

Je confirme que les informations présentées ici correspondent à la situation de mon ménage social et fiscal.

 ANNULER
 VALIDER

La confirmation des informations contenues dans le récapitulatif est obligatoire pour finaliser la demande.

La validation de cet écran va entraîner l'enregistrement de la demande de bourse en ligne

Le récapitulatif que peut éditer le parent se présentera ainsi et pourra mentionner un ou des justificatifs à produire selon la situation

<p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</p>																			
<p>DEMANDE DE BOURSE DE LYCÉE</p> <p>Recapitulatif de la démarche en ligne effectuée le 10/09/2020</p>																			
<p>Références de votre demande</p> <table border="1"> <tr> <td>Référence à rappeler</td> <td>07520-100122</td> </tr> <tr> <td>Demandeur</td> <td>Stéphanie Martin</td> </tr> <tr> <td>Demande de bourse présentée pour</td> <td>Theo Martin né le 09/01/2004</td> </tr> </table>		Référence à rappeler	07520-100122	Demandeur	Stéphanie Martin	Demande de bourse présentée pour	Theo Martin né le 09/01/2004												
Référence à rappeler	07520-100122																		
Demandeur	Stéphanie Martin																		
Demande de bourse présentée pour	Theo Martin né le 09/01/2004																		
<p>Informations fiscales prises en compte pour la demande</p> <table border="1"> <tr> <td>Declarant-e-s</td> <td>Stéphanie Martin</td> </tr> <tr> <td>Votre revenu fiscal de référence</td> <td>11800 €</td> </tr> <tr> <td>Deficit d'années antérieures</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Votre situation familiale</td> <td>Divorcé-e</td> </tr> <tr> <td>Situation déclarée de parent isolé</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'enfants à votre charge :</td> <td></td> </tr> <tr> <td> - Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td> - Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td> - Enfants majeurs célibataires</td> <td>0</td> </tr> </table>		Declarant-e-s	Stéphanie Martin	Votre revenu fiscal de référence	11800 €	Deficit d'années antérieures	Non	Votre situation familiale	Divorcé-e	Situation déclarée de parent isolé	Non	Nombre d'enfants à votre charge :		- Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive	2	- Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée	1	- Enfants majeurs célibataires	0
Declarant-e-s	Stéphanie Martin																		
Votre revenu fiscal de référence	11800 €																		
Deficit d'années antérieures	Non																		
Votre situation familiale	Divorcé-e																		
Situation déclarée de parent isolé	Non																		
Nombre d'enfants à votre charge :																			
- Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive	2																		
- Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée	1																		
- Enfants majeurs célibataires	0																		
<p>Pièces justificatives à produire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation récente de paiement de la CAF <p>Vous devez fournir au plus tôt ces documents et impérativement avant le 18/10/2020.</p>																			

2.7 Accusé de réception et estimation du droit à bourse

Le bouton  ouvre le formulaire d'une enquête de satisfaction sur le service **Bourse de lycée**.

Le parent reçoit parallèlement, un **accusé d'enregistrement par courriel** qui est conforme au décret n° 2015-1404 relatif à la saisine de l'administration par voie électronique.

Une fois la demande de bourse en ligne terminée, les représentants légaux continuent de pouvoir consulter le suivi du traitement de leur demande en accédant au téléservice **Bourse de Lycée**.